



COMITE DE DIRECTION
PREAVIS N° 186/2018
Relatif aux comptes 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons ci-après le résultat des comptes 2017, contrôlés par la Fiduciaire Heller S.A. et sans remarques formulées.

En 2016, la première année d'exploitation des collecteurs et le début de la facturation directe des prestations d'épuration aux consommateurs, avaient sensiblement modifié la présentation des comptes.

L'exercice 2017 n'a pas connu de changement significatif par rapport à 2016, la présentation des comptes est donc similaire. Les quelques exceptions sont détaillées dans les commentaires qui suivent.

Le tableau des investissements a été ajouté aux comptes, il détaille les investissements et leurs amortissements.

Les comptes 2017 sont divisés en quatre parties :

- FRAIS ADMINISTRATIFS
- EXPLOITATION DE LA STEP (but principal)
- EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)
- EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)

FRAIS ADMINISTRATIFS

Tous les frais administratifs des SITSE sont regroupés dans ce poste. Ils sont ensuite ventilés par imputation interne dans les comptes 465 (35%) – 467 (30%) – 810 (35%).

Les comptes présentent des charges de CHF 759'274.99 pour un budget de CHF 787'360.- Cette différence s'explique essentiellement par des charges salariales inférieures au budget.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 462.3090** Dépassement en raison de frais de formation pour le secrétariat, frais de déplacement pour une employée accidentée et double poste de directeur pour la première partie de l'année.
- 462.3181** Un envoi de courrier complémentaire lié à la facturation des acomptes a occasionné des frais supplémentaires.
- 462.3182** L'augmentation de plus de CHF 10'000 par rapport au budget a plusieurs explications : le passage à la téléphonie numérique, le double poste de directeur, l'installation d'alarmes connectées et la défaillance de l'une d'entre elles.

EXPLOITATION DE LA STEP (but principal)

Les charges sont de CHF 4'663'362.77. Le budget des charges s'élevait à CHF 4'338'310.00.-. Environ CHF 480'000.- de charges ont fait l'objet de remboursements d'assurances et de produit d'imputations internes. Les charges nettes sont donc inférieures au budget.

Les revenus de CHF 4'663'362.77 sont supérieurs au budget estimé à CHF 4'202'500.-. Ils incluent les CHF 480'000.- de remboursements et imputations internes mentionnés ci-dessus. Les revenus nets sont donc inférieurs au budget.

Une dissolution de CHF 107'832.23 du « Fonds de réserve divers STEP » est également comptabilisée en revenu.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 465.3010** Afin de comparer ce poste au budget, il faut ajouter les CHF 18'894.99 du compte **465.3183** (personnel temporaire) et soustraire les CHF 59'224.70 de remboursements d'assurances (compte **465.4363**). Le résultat est légèrement inférieur au budget.

- 465.3099** Le dépassement s'explique par des charges de recherche de personnel et de formation.
- 465.3132** Dépassement lié à un dosage supérieur de chlorure ferrique.
- 465.3154** Le poste dépasse le budget de CHF 439'718.04. Ce dépassement est principalement lié l'incendie de la station de pompage de Coppet, qui a fait l'objet d'un remboursement de CHF 347'829.60 de l'ECA (compte **465.4360**). Le solde du dépassement provient de travaux d'entretien imprévus. Le budget de CHF 147'000.- ne permet que de couvrir les « abonnements » d'entretien, les travaux ponctuels occasionnant un dépassement. A noter que le budget 2018 a pris en compte cet état de fait et est passé à CHF 200'000.-.
- 465.3183** Personnel temporaire, cf. commentaires compte **465.3010**.
- 465.3189** Augmentation par rapport au budget et à l'exercice précédent. Certaines imputations de fournisseurs communs au compte **465.3189.1** ont été entièrement attribuées au compte **465.3189**. Une imputation plus fine entre les deux comptes a été mise en place pour l'exercice 2018.
- 465.3189.1** Diminution par rapport au budget qui était estimatif et par rapport aux chiffres 2016, à mettre en relation avec la baisse de la facturation de la taxe d'épuration. Cf. également commentaires compte **465.3189**.
- 465.3900** Participation de 35% des frais administratifs à la charge de la STEP.
- 465.4346** Une panne de 6 mois, liée à l'incendie d'une turbine à Coppet, explique la baisse par rapport au budget.
- 465.4356** Taxe d'épuration facturée au consommateur. Diminution par rapport au budget et aux comptes 2016. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la facturation d'eau et une augmentation de sous-compteurs.
- 465.4360** Remboursement ECA, cf. commentaire compte **465.3154**.
- 465.4901** Imputation interne d'employés STEP travaillant également pour l'exploitation des collecteurs.
- 465.4909** Imputation interne de charges d'intérêts STEP, pour le financement de l'exploitation des collecteurs et de l'exploitation d'eau potable.

EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)

Les charges sont de CHF 2'152'179.65 y compris une « attribution pour travaux futurs » de CHF 224'684.19. Les charges budgétées s'élevaient à CHF 739'850.-.

Les revenus de CHF 2'152'179.65 dépassent le budget estimé à CHF 695'000.-.

Ces écarts importants s'expliquent essentiellement par le poste de charges « Réparation réseau repris » (**467.3143**) de CHF 892'320.- et le poste de produits « Prélèvement Fonds de réserve réparation réseau repris » pour un montant identique et en conséquence un impact nul sur le résultat.

Comme prévu lors de sa constitution lors du bouclage des comptes 2016, le fonds de réserve a été utilisé pour absorber le coût des travaux sur les collecteurs repris aux communes.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 467.3141** Charges d'entretien imprévues.
- 467.3143** Cf. commentaire en préambule.
- 467.3144** Le budget 2017 a été réalisé sans le recul actuel, avant le bouclage des comptes 2016. Le montant au budget (CHF 150'000.-) ne permet pas de couvrir les travaux annuels : les sacs de route pour les neuf communes et le curage pour 3 communes. A noter que ces arguments ont déjà été exposés dans le cadre du budget 2018 qui a été établi à CHF 385'000.-.
- 467.3180** L'estimation des charges d'honoraires se fait globalement et elles sont réparties entre les comptes **467.3180** et **467.3183**. Globalement le montant total de ses deux comptes est en ligne avec le budget.
- 467.3806** Une attribution au fonds de réserve pour débiteurs douteux de CHF 37'138.52 a été constituée sur la base des projets de constructions incertains. En 2016, le compte **467.3301** avait été utilisé. Il a été jugé plus opportun de séparer cette attribution à un fonds de réserve des autres pertes sur débiteurs.
- 467.3901** Imputation interne d'employés STEP travaillant également pour l'exploitation des collecteurs.
- 467.3909** Imputation interne de charges d'intérêts STEP, pour le financement de l'exploitation des collecteurs.

- 467.4340** Taxes d'introduction largement supérieures au budget, mais sensiblement inférieures à l'exercice précédent. L'effet de la LAT qui avait été anticipé a apparemment eu lieu, mais dans une moindre mesure.
- 467.4360** Facturation des interventions sur les fosses vacuflow privées.
- 467.4806** Débiteurs (taxe introduction) provisionnés en 2016, pour lesquels les travaux vont finalement être réalisés.

EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)

Les charges sont de CHF 3'651'285.-, y compris une « attribution pour fonds de réserve divers de CHF 679'752.27 pour un budget de CHF 2'769'340.-.

Les revenus s'élèvent à CHF 3'651'285.-, le budget étant fixé à CHF 2'950'000.-.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 810.3110** Plus d'achats de compteurs que prévu, ainsi que de la maintenance curative sur la station de traitement Balessert.
- 810.3121** Diminution des achats d'eau de source en raison de l'appauvrissement de la ressource.
- 810.3122** 11 mois de fonctionnement de la station Balessert contre 6 mois en 2016.
- 810.3130** Achats imprévus et nécessaires de vêtements et de détecteurs de gaz.
- 810.3141** Dépenses curatives imprévues.
- 810.3142** Dépassement principalement en raison d'une intervention sur la porte des pompiers suite à un défaut. Interventions d'urgence à Balessert pour l'aspiration de bicarbonate et vidange.
- 810.3144** Au-dessus du budget, notamment en raison d'une facture fournisseur concernant 2016 reçue tardivement courant 2017.
- 810.3146** Travaux d'opportunité suite à des travaux sur routes. Facturation en retard, courant 2017, d'un fournisseur pour des travaux 2016.
- 810.3220** Renouvellement d'anciens emprunts à des meilleurs taux et diminution de la dette.

- 810.3310** Sous-estimation des nouveaux investissements à amortir. Il s'agit principalement de renouvellement de conduite.
- 810.3659** Don à « International Rainwater Harvesting Alliance » compensé par une dissolution correspondante du fonds de réserve « L'eau bien public », compte **810.4805**.
- 810.3806** Une attribution au fonds de réserve pour débiteurs douteux de CHF 25'712.78 a été constituée sur la base des projets de constructions incertains. En 2016, le compte **810.3301** avait été utilisé. Il a été jugé plus opportun de séparer cette attribution à un fonds de réserve des autres pertes sur débiteurs.
- 810.3909** Imputation interne de charges d'intérêts STEP, pour le financement de l'exploitation Eau Potable.
- 810.3900** Participation de 35% des frais administratifs.
- 810.4351** Augmentation de la vente d'eau notamment en raison de l'arrivée de la commune de Crassier.
- 810.4352** Les comptes **810.4352** et **810.4353** étaient regroupés dans le seul compte **810.4352** en 2016.
- 810.4510** Subsidés ECA versés pour des chantiers déjà bouclés.
- 810.4527** La CCPG a augmenté la quantité d'eau achetée. En 2016, des travaux de connexion en France avaient impliqué une diminution de la demande.
- 810.4806** Débiteurs (taxe introduction) provisionnés en 2016, pour lesquels les travaux vont finalement être réalisés.

Bilan – Actif

Le total du **bilan** est de CHF 64'865'879.62.

Les **disponibilités** se montent à CHF 2'637'025.39.

Les **débiteurs** sont de CHF 4'000'167.50, en ligne avec 2016 (CHF 3'793'236.57).

Les **actifs transitoires** de CHF 396'817.38 sont en augmentation par rapport à 2016, en raison de remboursements ECA à recevoir.

Le **patrimoine administratif** est de CHF 57'831'869.35 après amortissement. CHF 40'247'636.82 concernent la STEP, CHF 16'418'032.57 l'eau potable et CHF 1'166'199.96 les collecteurs.

Bilan – Passif

Le total du **bilan** est de CHF 64'865'879.62.

Les **engagements courants** sont de CHF 1'066'943.08.

Dettes à long terme : Le total s'élève à CHF 58'400'000.-

Pour la STEP CHF 45'000'000.- sans changement.

Pour l'eau potable CHF 13'400'000.- en diminution de CHF 2'040'000.-.

Le **fonds de réserve divers STEP** est de CHF 119'401.38 en diminution de CHF 107'832.23.

Le **fonds de réserve pour travaux futurs** de CHF 2'280'267.75 n'a pas évolué.

Le **fonds de réserve divers eau potable** est de CHF 957'810.88 en augmentation de CHF 679'752.27.

Le **fonds de réserve travaux futurs collecteurs** est de CHF 948'869.30 en augmentation de CHF 224'684.19.

Le **fonds de réserve réparation réseau repris** a été entièrement utilisé en 2017, son solde est donc de CHF 0.-.

Le **fonds de réserve débiteurs douteux eau** est de CHF 526'020.78 en diminution de CHF 122'203.22.

Le **fonds de réserve débiteurs douteux collecteurs** est de CHF 95'181.02 en diminution de CHF 59'953.98.

En conclusion de son préavis, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

l e C o n s e i l i n t e r c o m m u n a l d e s S I T S E

Vu le préavis du Comité de direction N° 186/2018, relatif aux comptes 2017 ;
Oùï le rapport de la Commission de Gestion ;
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D E C I D E

- 1. D'approuver les comptes 2017 tels que présentés.**
- 2. De donner décharge de sa gestion au Comité de Direction.**

Founex, le 17 mai 2018

Au nom du Comité de direction

le Président :
François DEBLUË

le Secrétaire :
S. Breugelmans

